



MAIRIE
DE
MURATO

**DELIBERATION
DL-2025-44**

Date de la convocation : **10/07/2025**

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **14**

Nb Conseillers présents : **10**

Nb Conseillers représentés :

Quorum : **8**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO**

SEANCE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix huit juillet à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Claude FLORI**, le Maire.

PRESENTS : : M. ANTONI Francis, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANZILY Yves, M. IANNELLI François, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sebastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, Mme FLORI Céline, M. LAFFOND Alain,

Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sebastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Recherche de financement - Refonte du site internet de la commune

Monsieur le Maire expose au Conseil :

Le site internet de la commune, créé en 2014, ne répond plus aux standards actuels en matière de communication numérique. Il présente des limites techniques et graphiques (ergonomie, mises à jour, services en ligne) et ne garantit plus un niveau de sécurité suffisant, exposant les données à des risques d'intrusion.

Dans un contexte où les outils numériques sont devenus incontournables pour informer les habitants, faciliter l'accès aux démarches administratives et valoriser les actions de la collectivité, il apparaît nécessaire de procéder à une refonte complète du site internet communal. L'objectif est de proposer une plateforme moderne, accessible à tous, adaptée aux attentes des usagers et bilingue, avec une version en français et en corse.

Par ailleurs, l'identité visuelle de la commune (logo, couleurs, typographies, éléments graphiques) n'a pas été revue depuis de nombreuses années. Elle ne reflète plus fidèlement l'évolution de la commune ni l'image dynamique qu'elle souhaite projeter. Une nouvelle identité visuelle permettra de mieux valoriser les supports de communication institutionnels, touristiques, événementiels et numériques, tout en assurant une cohérence graphique à l'échelle de la collectivité.

COUT DE L'OPERATION

Selon devis **10 330,00 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux	Montant
Collectivité de Corse	70,00 %	7 231,00 €
Autofinancement	30,00 %	3 099,00 €
TOTAL		10 330,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 10

Contre :

Abstentions :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus exposés.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

